

Permis B

Boite Manuelle

OPTION Accélérée



Formation à partir de 16 ans et Permis à partir de 17 ans

<u>Tarif forfait 20h conduite + examen</u>	<u>1470€</u>
Fourniture (livret, fiche de suivi, disque A)	30€
Evaluation de départ	55€
Gestion de dossier	230€
Conduite voiture 20h (55€/h)	1100€
Accompagnement examen du permis	55€

Tarif des options

Permis accéléré (2 à 8 semaines + examen réservé)	300€
Conduite Supervisée	110€
Abonnement 3 mois cours et tests code en ligne	30€
Heure de conduite supplémentaire ou examen blanc	55€
Demande de fabrication du permis sur l'ANTS (suite à l'obtention de l'examen)	30€

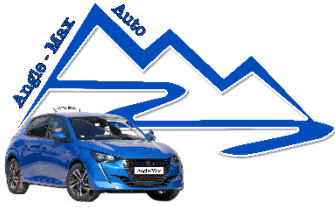
Autre

Examen du code à partir de 16 ans : partout en France en filière libre auprès de la poste, SGS, Dékra, Pearson Pro, Véritas.

Formation technique et sécuritaire avec respect, fun et pédagogie 😊

www.anglemax.fr

Tarif TTC TVA 20% inclus / Version du 01 septembre 2024



Documents d'inscription



Documents à transmettre à l'école de conduite

- Questionnaire administratif (fourni par l'école de conduite)
- Carte d'identité (recto-verso) ou passeport + celle du représentant légal si vous êtes mineur
- Permis de conduire si vous possédez le permis AM ou moto (recto-verso)
- E-photo avec code numérique agréé ANTS de moins de 6 mois et n'ayant jamais été utilisé
- Justificatif de domicile de moins de 4 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition ou de non imposition, quittance de loyer non manuscrite)

Si vous avez entre 16 et 18 ans : la copie de l'attestation de recensement du candidat

Si vous avez entre 18 et 25 ans : la copie du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), ou du certificat SNU (Service National Universel, soit phase de cohésion, soit mission d'intérêt général) ou de l'attestation provisoire en instance de convocation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) ou de l'attestation individuelle d'exemption.

Si vous n'avez pas de justificatif de domicile à votre nom, il faudra rajouter les pièces suivantes :

- Carte d'identité ou passeport de l'hébergeur (recto-verso)
- Attestation d'hébergement **signée par l'hébergeur et par vous**
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom de votre hébergeur (facture de moins mois d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition, quittance de loyer non manuscrite)

Si vous devez repasser votre permis suite à une annulation ou suspension :

- Joignez le Cerfa d'avis médical n°14801*01 rempli et signé par un médecin agréé, à l'issue de la visite médicale et de la réalisation des tests psychotechniques